

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 31 mai 2010.

PRESENTS :

MM. Luc DECORTE : Bourgmestre-Président ;
Philippe MIGNON – Luc MERTENS - Anne-Marie MAILLEUX-LOUETTE -
Pierre LANDRAIN : Echevins ;
Brigitte TROOSTERS-CORBION – Luc GAUTHIER - Marie-Claire NOEL-TONNON -
Guy MICLOTTE - Thérèse DE BAETS-FERRIERE - Natacha VERSTRAETEN – Jacques
BREDAEL - David FRITS - Caroline de VILLENFAGNE de SORINNES-du PARC
LOCMARIA du PARC - Fabienne van der STRATEN WAILLET-VELGE - Patrick
LAMBERT - Charles WAUCQUEZ - Albert ABS – Anne PAUPORTE-DELFOSSÉ :
Conseillers communaux ;
Bernard ANDRE : Secrétaire Communal.

Excusés : MM. Serge DENIS - Bérandère AUBECQ : Conseillers communaux.

La séance est ouverte à 20 heures 10.

1. Procès-verbal de la séance du 26 avril 2010.

M. Landrain émet deux corrections sur le procès-verbal de cette séance du 26 avril 2010 dans le cadre de son intervention relative au contrôle budgétaire effectué au niveau de l'exécution du budget 2010. Mme Noël-Tonnon et M. Bredael signalent qu'ils s'abstiennent au vote sur ce procès-verbal étant absents et excusés lors de cette séance du 26 avril 2010. Le procès-verbal de cette séance du 26 avril 2010 sera approuvé à la fin de la présente séance.

2. Communications.

- Le Conseil communal prend acte d'un arrêté du Collège provincial du 20 mai 2010 validant la désignation de Mme Nadine Jenquinne en qualité de membre du Conseil de l'Action sociale en remplacement de Mme Laurence De Visscher, membre démissionnaire (par délibération du Conseil communal du 26 avril 2010).
- Le Conseil communal prend acte d'un courrier du 10 mai 2010 de la Gouverneure de province, celle-ci prenant acte de la délibération du Conseil communal du 26 avril 2010 relative à l'installation et la prestation de serment de Mme Anne Pauporté-Delfosse en qualité de conseillère communale en remplacement de M. Jean-Luc Guilmot, conseiller communal démissionnaire.
- Mme Verstraeten émet une communication à propos de l'adhésion de l'école de Corroy à l'agenda 21 scolaire au niveau notamment des programmes de nutrition et de la gestion des déchets. Mme de Baets demande si les écoles effectuent le tri des déchets. Mme Verstraeten répond par l'affirmative avec l'usage de poubelles différenciées.
- Mme Verstraeten émet une communication à propos de la prochaine inauguration de la MCAE Chants de Blé et de la journée portes ouvertes de la MCAE Bruyères et Coquelicots qui auront lieu le samedi 5 juin, événements auxquels elle convie les conseillers communaux.
- M. Landrain évoque l'exposition Panathlon au complexe sportif A. Docquier, une exposition sur l'esprit du sport et sur l'éthique sportive. Il souligne l'adhésion de la commune à l'ASBL Panathlon, cette ASBL suivant parfaitement la politique du Collège communal pour la jeunesse de la commune. Mme Verstraeten évoque la

journée sportive inter-écoles le 4 juin au complexe sportif A. Docquier reprenant des participations à des ateliers, des activités ludiques,...

SEANCE PUBLIQUE

AFFAIRES GENERALES

3. Etablissements subordonnés – Fabrique d’église Saints Pierre et Martin de Vieuxart - Compte pour l’exercice 2009 - Avis.

Délibération

4. Etablissements subordonnés – Fabrique d’église Saint Etienne de Corroy - Compte pour l’exercice 2009 - Avis.

Délibération

5. Etablissements subordonnés – Fabrique d’église Notre Dame de Dion-le-Mont - Compte pour l’exercice 2009 - Avis.

Délibération

6. Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) – Convocation aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 8 juin 2010 – Approbation des points des ordres du jour.

Délibération

7. Sedilec – Sedifin – Convocation aux assemblées générales du 11 juin 2010 – Approbation des points des ordres du jour.

Délibérations

8. ISBW – Convocation à l’assemblée générale du 28 juin 2010 – Approbation des points de l’ordre du jour.

Délibération

9. Zone de police « Ardennes brabançonne » - Budget 2010 – Modification budgétaire N°1 – Avis.

Délibération

10. Finances communales – Budget communal exercice 2010 – Modification budgétaire N°1 – Approbation.

Délibération

11. Pré bilan de la Charte de l’Intégration de la Personne Handicapée – Prise d’acte.

Délibération

12. Personnel communal – Fixation de l'échelle de traitement du secrétaire communal – Application du décret du 30 avril 2009 du Parlement wallon.

Délibération

SERVICE TECHNIQUE

13. Dégâts d'hiver 2008/2009 - Réparation et entretien de voiries communales – Approbation d'un avenant n°1 – Ratification.

Délibération

14. Affaire immobilière - Désaffectation d'une partie du domaine public et vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Chaumont (rue de la Barre) - Approbation de la promesse de vente.

Délibération

15. Affaire immobilière - Désaffectation d'une partie du domaine public et vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Dion-le-Mont (rue du Brocsous) - Approbation de la promesse de vente.

Délibération

16. Affaire immobilière - Vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Dion-le-Val (boulevard du Centenaire) - Approbation de la promesse de vente.

Délibération

17. Affaire immobilière - Vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Dion-le-Mont (Place communale) - Approbation de la promesse de vente.

Délibération

18. Affaire immobilière - Vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Corroy (rue du Warichet) - Approbation de la promesse de vente.

Délibération

19. Affaire immobilière - Vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Chaumont (rue Pré Delcourt) - Approbation de la promesse de vente.

Délibération

20. Affaire immobilière - Vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Gistoux (rue de Wavre) - Approbation de la promesse de vente.

Délibération

- 21. Affaire immobilière - Vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Gistoux (rue Inchebroux) - Approbation de la promesse de vente.**

Délibération

- 22. Affaire immobilière - Vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Corroy (rue du Fraignat) - Approbation de la promesse de vente.**

Délibération

- 23. Affaire immobilière - Vente à l'association intercommunale coopérative SEDILEC d'une cabine haute tension situé à Chaumont (rue Croisette/Somville) - Approbation de la promesse de vente.**

Délibération

- 24. Affaire immobilière - Cession d'une bande de terrain chemin du Grand Sart dans le cadre du lotissement PROLOGIS à Bonlez – Approbation du projet d'acte.**

Délibération

URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 25. Demande de permis d'urbanisme – Promesse de cession gratuite à la commune d'une portion de chemin privé débouchant sur la rue des Corbeaux à Corroy.**

Délibération

ENVIRONNEMENT – MOBILITE

- 26. Eau/Contrat de rivière : Contrat de rivière « Dyle-Gette » – Elaboration du Programme d'actions 2011-2013 – Approbation de la liste des engagements communaux.**

Délibération

INSTRUCTION PUBLIQUE

- 27. Déclaration de vacances d'emplois en vue de la nomination définitive pour l'année scolaire 2010-2011.**

Délibération

QUESTIONS – REPONSES

Mmes de Baets et Troosters évoquent l'état de la clôture placée autour du préfabriqué attribué aux scouts pluralistes de Dion. « Elle a été forcée dans le haut et dans le bas d'un panneau, un autre panneau a été tenaillé et une partie du treillis a été enlevée. Il est déjà arrivé

que la porte de la clôture reste ouverte et une fenêtre du bâtiment a déjà été endommagée. Lors de la décision du conseil communal d'installer cette clôture, nous avons déjà marqué notre désaccord. Aujourd'hui, nous vous demandons ce que vous envisagez de faire face à cette situation. »

M. Decorte répond qu'un procès-verbal a été rédigé par la police à ce sujet et qu'une enquête est en cours. Mme Troosters demande s'il n'y a pas moyen de s'arranger avec les jeunes du Club Junior pour la gestion de ce site. M. Decorte répond que, s'il n'y avait pas eu de clôture, il n'y aurait plus de préfabriqué. Il indique qu'il faut responsabiliser. Il souligne que, pour les précédents dégâts constatés, trois jeunes avaient été désignés coupables. Une médiation a ensuite été organisée à la commune avec deux réunions en présence d'une ASBL de médiation et de deux fautifs. La commune a proposé que les fautifs procèdent à la réparation des dégâts avec l'aide du service technique. Une autre proposition a été que les jeunes établissent un panneau pour motiver la gestion positive du site. L'ASBL de médiation a établi un rapport de médiation et a indiqué qu'elle avait terminé son travail en communiquant son rapport au juge chargé du dossier. Depuis plus aucune nouvelle n'est parvenue à la commune d'où une grande déception de l'autorité communale.

SEANCE A HUIS CLOS

AFFAIRES GENERALES

28. CCCPH – Démission – Candidatures.

Délibération

INSTRUCTION PUBLIQUE

29. Remplacements d'enseignants en congé de maladie – Ratifications.

Délibérations

30. Demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (DPPR) d'enseignants – Ratifications.

Délibérations

31. Augmentation de cadre au 3 mai 2010 – Ratification.

Délibération

32. Nominations définitives d'enseignants.

Délibérations

Procès-verbal de la séance du 26 avril 2010.

Le Conseil approuve par 17 oui et 2 abstentions (Mme Noël-Tonnon et M. Bredael) le procès-verbal de la séance susdite sous réserve d'y inclure les deux corrections demandées par M. Landrain.

La séance est levée à 21 heures 40 minutes.

Le Secrétaire,
B. ANDRE

Le Président,
L. DECORTE

Procès-verbal du Conseil communal du 31 mai 2010